

Électrochocs en psychiatrie

Le 12 mai 2018

12^{ième} rassemblement pour que cesse la violence à l'égard des femmes, des mères et des grands-mères

À l'occasion de la Fête des Mères, un important rassemblement aura lieu **le 12 mai** prochain à Montréal pour demander l'abolition des électrochocs en psychiatrie. Les deux tiers des électrochocs sont donnés à des femmes. Selon des données obtenues par le comité Pare-chocs, 50% des électrochocs seraient donnés à des femmes de 50 ans et plus et 41% à des personnes âgées de 65 ans et plus. Près de 10% seraient administrés à des femmes de 80 ans et plus. Rappelons que, selon une étude récente, les électrochocs causent plus de dommage chez les femmes et les personnes âgées. Le nombre de séances d'électrochocs avait doublé au Québec entre 1988 et 2003. Aujourd'hui, on les compte toujours par milliers. S'il n'est pas immédiatement aboli, ce traitement doit être placé sous haute surveillance et faire l'objet d'un débat public.

Quoi : Rassemblement « Disons NON aux électrochocs ».

Quand : Le **samedi 12 mai 2018** à 11h00.

Où : Place Émilie-Gamelin
(métro Berri-UQAM, sur Sainte-Catherine)

Animation: Grupo Terrato

Prises de parole: [Le Regroupement des ressources alternatives en santé mentale du Québec](#)

[L'Association des groupes d'intervention en défense des droits en santé mentale du Québec](#)

[La Table des groupes de femmes de Montréal](#)

[Le Réseau d'action des femmes en santé et services sociaux](#)

[Mark Eccle, militant](#)

[Mitsou Pagé, Collectif des Laurentides en santé mentale](#)

UNE TECHNIQUE À RISQUE!

En janvier 2011, le comité consultatif de la Food and Drug Administration (FDA) américaine, suite à une consultation publique, a établi le constat suivant: **le traitement par électrochocs est à risque. De plus, son innocuité et son efficacité ne sont pas prouvées.**

ON EST EN DROIT DE SAVOIR!

- Combien d'électrochocs sont réellement prescrits au Québec?
- Pourquoi les deux tiers sont-ils administrés à des femmes?
- Pourquoi les femmes âgées de 65 ans et plus sont-elles plus susceptibles de subir cette intervention?
- Pourquoi donne-t-on des électrochocs à des personnes âgées de plus de 80 ans?
- Est-ce que l'électrochoc n'est utilisé qu'en dernier recours?
- Combien d'électrochocs sont donnés aux enfants?
- Combien de personnes décèdent ou subissent des séquelles permanentes suite aux électrochocs?

La question des électrochocs, c'est une question de santé publique dont l'enjeu concerne toutes les Québécoises et tous les Québécois.

**JOIGNEZ-VOUS À NOUS LE 12 MAI, 12^{ième} RASSEMBLEMENT
CONTRE LES ÉLECTROCHOCs**



Pour plus d'informations : Ghislain Goulet, 514-525-5060.

www.actionautonomie.qc.ca

<https://www.facebook.com/events/787859764715017/>